



Plan Santé comme en Allemagne ?

Deux salles d'attente. Ceux qui payent voient le médecin, les autres voient l'assistant médical...

L'EDITO

Hey Manu,

Ce sont tes mesures anti-sociales qui nous emmerd...

Le président de la République vient d'annoncer qu'il se refusait à toute réforme des droits de succession en déclarant : « On a demandé des efforts aux retraités mais maintenant arrêtez de les emmerder! ». Non, monsieur le président, l'immense majorité des retraités n'est pas concernée par cette question, ils n'ont que bien peu à transmettre. Comme le note le Conseil des prélèvements obligatoires, 85 à 90 % des transmissions entre parents et enfants sont totalement exonérées de droits de succession. La question des droits de succession intéresse, au premier chef, les familles les plus riches, ceux qui vivent, non de leur pension de retraite, mais de revenus mobiliers.

Mais les retraités vous les avez déjà ponctionnés en augmentant la CSG en janvier dernier, en décrétant une « année blanche » sans revalorisation des pensions pour 2018 malgré la remontée de l'inflation.

Et vous allez continuer à les ponctionner en ne revalorisant les pensions que de 0,3 % en 2019 et 2020 alors que l'inflation repart.

Au total sur les trois années 2018, 2019 et 2020 le pouvoir d'achat des retraités aura reculé de plus de 5 %, soit l'équivalent d'un demi-mois de pension

De 9 à 14 pour le 18.10.2018 mais avant le 9 octobre

Jeudi 18 octobre: JOURNEE NATIONALE D'ACTION des retraités à l'occasion de l'ouverture de la discussion parlementaire sur le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) qui comporte les mesures sur l'évolution des pensions.

A ce jour, la colère des retraités est telle que les manifestations du 18 octobre doivent pouvoir rassembler au-delà des 9 organisations habituelles, qu'elles soient syndicales ou associatives. Et c'est chose faite car le Pôle des retraités de la Fonction publique et l'UNSA Retraites appellent à manifester avec les 9, le 18.

Soit CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA, UNSA, ANR, FNOM, UNPRG, UNRP.

Ca sent pas la CONVERGENCE ?

Une prochaine réunion devrait permettre d'affiner l'organisation de cette nouvelle journée chez les Retraités.

QUAND LA FINANCE L'EXIGE ...

La décision du gouvernement de limiter l'augmentation des pensions pour 2019 et 2020 à 0,3% alors que le niveau de l'inflation dépasse 2 % est révélatrice du sort qu'il entend réserver aux retraité-es, c'est une manière d'anticiper le pilotage qu'il veut pour sa réforme des retraites. Alors que l'engagement des précédentes réformes était de maintenir une indexation des pensions sur les prix (et non plus sur les salaires comme avant), le gouvernement pique dans la caisse des retraites pour tenir ses engagements budgétaires européens li »s aux desideratas de la Finance !

Ailleurs dans le Monde

Aquarius

C'est une première inacceptable dans le maritime : un État intime l'ordre à un autre État à la tête du plus gros pavillon de complaisance au monde de retirer le pavillon à un navire. L'Aquarius – qui sauve des personnes en mer – est donc banni de pavillon panaméen, après avoir été lâché par Gibraltar, sans aucun respect pour l'être humain. Panama, sous la pression de l'Italie gouvernée par l'extrême droite, vient donc de céder et de retirer le pavillon à L'Aquarius.

Outre qu'il est étonnant qu'un pavillon de complaisance (Panama) se permette de bannir un navire aux normes, c'est un échelon de plus dans l'ignominie qui est atteint ! À l'errance de celles et ceux qui fuient les guerres, on ajoute l'errance perpétuelle et l'illégalité du bateau qui les sauve. L'Aquarius est désormais sans pavillon...

L'État français doit maintenant prendre ses responsabilités envers l'Aquarius pour immatriculer ce navire sous pavillon français.

La CGT, fidèle à ses valeurs, continuera à porter partout cette exigence et ne se résoudra jamais à ce que la Méditerranée soit le plus grand cimetière d'Europe..

Un Peuple luttant pour sa liberté a toujours des idées pour y arriver !

« Armés de tambours, de grenades assourdissantes artisanales et musique à fond, ces manifestants, tous des hommes, cherchent à empêcher des milliers d'Israéliens habitant de l'autre côté de la barrière, les soldats israéliens, de dormir paisiblement »

Ailleurs dans le Monde



M.G : Résiliation par le membre participant

Le membre participant peut résilier son adhésion au présent règlement en

adressant une lettre recommandée avec avis de réception à la Mutuelle au plus tard le 1er décembre de l'année en cours. La résiliation prend effet le 1er janvier de l'année suivante. (*Article 102 a du règlement de la Mutuelle Générale*)

<<<Modèle de lettre

Nous sommes à votre disposition pour vous délivrer l'agrément nécessaire et vous mettre en relation pour une information plus affinée avec un référent de la Solimut !

(source Post Hier N°164 et 165)

Références	Monsieur le Directeur de
LR/AR	Marseille, le
Monsieur le Directeur,	
Par la présente, je vous demande de bien vouloir prendre note de la résiliation de mon contrat complémentaire Maladie à la date du	
Vous voudrez bien m'adresser le plus rapidement possible un certificat de radiation	
Par avance je vous en remercie, et vous prie de bien vouloir accuser réception de mon courrier.	
Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur l'expression de mes sentiments distingués.	

FABREGOULES 2018

Ce sont les GAGNANTS du tirage de la Section Retraités FAPT Poste.

- N°0506 : La bouteille d'une boisson anisée
- N°0451 : Mes contes de Marseille
- N°0427 : Livre sur le bricolage

Au tirage départemental, malheureusement, aucun gagnant de notre Section. Les numéros sont sur le site de l'USR CGT 13

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé par l'achat des vignettes, par leur présence à Fabrégoules à la réussite de cette 13ème Fête des Retraités.

Notre Section a rempli son objectif en diffusant 228 vignettes



Article à épisodes

2- Une unité d'action qui se prépare depuis les années 2008/2009

Dès le début des années 2000, habituellement, les mobilisations spécifiques des retraité-e-s concernant leurs revendications étaient décidées par toutes les UCR ou une partie d'entre elles. Généralement, voire « traditionnellement », elles appelaient à une journée de manifestations en octobre de chaque année, dans le cadre de la « semaine bleue³ ».

Ainsi, en 2008 et en 2009, des manifestations ont été organisées, soit par une structure permanente « inter-UCR » (regroupant la CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC ainsi que FGR-FP et UNSA, en excluant FSU et Solidaires), La FSU et l'UNIRS Solidaires étaient systématiquement exclues des invitations aux rencontres préparatoires à ces mobilisations et il ne leur restait donc qu'à se rallier aux décisions prises par les autres. La FSU et Solidaires, chacune de leur côté, ont alors multiplié les courriers pour demander à participer aux réunions « unitaires ».

A chaque fois, le représentant des retraité-e-s CFDT réitérera son refus d'ouvrir l'inter des sept tant à Solidaires qu'à la FSU. Pour justifier ce refus, il mettra en avant son animosité à l'égard des anciens membres de la CFDT qui ont créé des fédérations et syndicats Sud au sein de Solidaires. Et pour expliquer le rejet de la FSU, il arguera de l'équilibre politique obtenu entre les sept, qui serait déstabilisé par l'arrivée de la FSU. Le basculement se fait à l'occasion de la « réforme » des retraites par le gouvernement Hollande-Ayrault en 2013. Le conflit social provoqué par cette nouvelle attaque contre les retraites va conduire à la mise en place d'une intersyndi-

cale CGT, FO, FSU et Solidaires chez les actifs, alors que, plus ou moins ouvertement, les directions de l'UNSA et de la CFDT soutiennent le projet du gouvernement. FSU Retraité-e-s, début 2013, invite toutes les organisations syndicales de retraités sur ce projet de « réforme » des retraites annoncé par le gouvernement Hollande-Ayrault. Seules l'UCR-CGT, l'UCR-FO, la SFR-FSU et l'UNIRS Solidaires se sont retrouvées le 19 mars 2013 pour critiquer, de façons assez convergentes, le projet du gouvernement. Un courrier commun des quatre organisations a ensuite été déposé à l'Élysée le 26 mars 2013. Le 6 juin, les quatre décident de porter l'ensemble des critiques aux députés et sénateurs dans les départements. Le 12 septembre 2013, cette intersyndicale adresse un courrier commun aux groupes parlementaires. Le 8 octobre, l'intersyndicale organise un rassemblement spécifique « retraité-e-s » à proximité de l'Assemblée Nationale.

Il est à noter que, pendant ces premières rencontres, les discussions et les convergences ont été limitées à l'opposition au projet de « réforme » des retraites porté par le gouvernement, ceci pouvant conduire à des expressions et à des mobilisations spécifiques des retraité-e-s contre la « réforme Hollande-Ayrault ».

Il n'était pas encore question d'agir ensemble pour porter ensemble des revendications « propres aux retraité-e-s ».

(source : www.lesutopiques.org)

**A suivre dans le numéro 186 des Post hier:
Une unité d'action de 4 à 9 depuis 2014**

**APPEL avec l'INTERPROFESSION
et la CGT, FO, l'Unef, l'UNL, Solidaire le 9 octobre**

PRÉ RASSEMBLEMENT DES RETRAITÉ-E-S

**À 10H15 AUX ESCALIERS DE LA GARE SAINT-CHARLES
POUR REJOINDRE LA MANIFESTATION AUX CÔTÉS DES SALARIÉS**



Ils privatisent ...

Le projet de privatisation d'ADP (Aéroport parisien), qui modifie le statut juridique de ses actifs aéroportuaires –le gouvernement va céder 50,63% du capital, va obliger l'Etat à verser une compensation financière aux actionnaires estimée à **1 milliard d'euros**.

... on engraisse les actionnaires !

Ne laissons pas piller la sécurité sociale !



Les dernières orientations que le gouvernement a laissé filtrer dans la presse confirment les vives critiques ... émises lors du premier acte de la casse de la sécurité sociale l'année dernière. En effet, l'exécutif aurait décidé de ne plus compenser les exonérations de cotisations sociales.

Première mauvaise nouvelle : il y aura de nouvelles mesures d'exonération de cotisations sociales (mesures dont l'efficacité n'a jamais été prouvée) qui viennent porter atteinte à l'autonomie de la sécurité sociale.

Deuxième mauvaise nouvelle : ces exonérations viendront en direct amputer le budget de la sécurité sociale, ainsi privée de moyens indispensables et condamnée à gérer une enveloppe insuffisante décidée hors du système paritaire. L'Etat a des devoirs à l'égard de la sécurité sociale. Le prétendu retour à l'équilibre des comptes a un prix : plutôt que d'aller chercher les recettes nécessaires, on l'a fait reposer sur les assurés sociaux.

Les coupes claires dans les remboursements, dans le financement des hôpitaux, les manques dans le financement de l'autonomie, les attaques contre le niveau des versements et en particulier contre les pensions de retraites ou les insuffisances des indemnités pour maladies professionnelles et accidents du travail...

L'année dernière, les cotisations salariales ont déjà été supprimées pour être remplacées par l'impôt à travers la CSG. Le gouvernement veut désormais se servir directement dans la caisse. L'objectif est clair : continuer de briser notre système de protection sociale basé sur les droits pour en faire une caisse de secours gérée par l'Etat, dans la confusion des budgets. La part des richesses consacrées à la protection sociale doit être protégée des vellétés de main basse de la part de gouvernements qui voudraient y trouver des ressources pour financer de nouveaux cadeaux aux grands propriétaires. Elle doit être sanctuarisée : les moyens existent d'une sécurité sociale forte. Ne laissons pas piller la sécurité sociale.

**On débat,
on propose..**

CGT

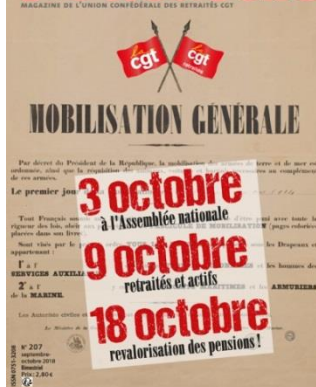
RÉUNION MENSUELLE

JEUDI 25 OCTOBRE 9h

Au Syndicat, 55 av de la Rose

on agit.

Vie nouvelle



La couverture seule donne envie. !

Demandez-la aux militants Retraités CGT